



Le Grand Ferré.

### LE GRAND FERRÉ

(1357)

Au milieu des troubles sanglants motivés par le soulèvement des paysans en 1357, soit contre leurs oppresseurs, soit contre les bandes d'Anglais qui ravageaient alors notre territoire, les chroniqueurs ont relaté l'exploit du Grand Ferré, un paysan d'une taille de géant et doué d'une force prodigieuse. Le Grand Ferré, qui habitait Verberie, village près de Compiègne, faisait partie d'une troupe de paysans réfugiés dans le château de Longueil, sous les ordres de Guillaume Lalouette. Un jour les Anglais vinrent assiéger cette troupe de paysans, dont le chef fut tué au début de l'action ; la lutte fut opiniâtre. Le Grand Ferré, armé d'une hache, se précipite avec quelques camarades sur les Anglais et en tue 45 à lui seul ; ce qui restait d'ennemis s'enfuit épouvanté ; ils revinrent avec du renfort ; mais leur nouvelle tentative est repoussée. « Alors le Grand Ferré, échauffé par une pareille lutte, but de l'eau froide en quantité et fut saisi de la fièvre ; il s'en alla dans sa chaumière, se mit au lit, non sans garder près de lui sa terrible hache. Bien lui en prit, car les Anglais ayant su qu'il était malade, envoyèrent douze hommes pour le tuer sans merci. Averti par sa femme, l'intrépide Grand Ferré oublie son mal, se lève, prend sa hache, et, à moitié nu, court repousser les assaillants. Adossé à un mur, il tua encore cinq Anglais et contraignit les autres à s'enfuir. » Épuisé par cette nouvelle lutte et saisi par une fièvre plus violente, le Grand Ferré succomba quelques jours après ; la maladie, seule, avait pu vaincre ce paysan héroïque !

DÉSIRÉ LACROIX

Rédacteur au *Moniteur de l'Armée*.

ALBUM  
DE  
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ  
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET PAR LA VILLE DE PARIS

---

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

---

DESSINS

De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE

Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS  
LIBRAIRIE FURNE  
JOUVET ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
5, RUE PALATINE, 5



Le grand Ferré.

Poitou, de la Saintonge, du Rochellois, de l'Angoumois, du Limousin, de Montreuil-sur-Mer, de Calais et de Guines, et la restitution du Ponthieu.

Les Plantagenêts recouvraient ainsi tout l'ancien héritage de la duchesse Éléonore, et la France n'avait plus rien de la basse Loire aux Pyrénées.

De plus, le roi Jean devait payer pour sa rançon trois millions d'écus d'or en six ans (3 mai 1360).

Le roi Jean fut remis en liberté après le paiement du premier terme de sa rançon, et le roi de Navarre fit la paix avec le roi de France par la médiation d'Édouard III.

Le malheur n'avait pas rendu le roi Jean plus habile, mais lui avait du moins inspiré le dégoût des affaires, qu'il avait si mal menées. Il laissa le gouvernement dans les

maines de son fils aîné, et le duc Charles de Normandie resta, de fait, régent comme devant.

Le duc Charles fit du bien et du mal. Il viola les droits de la nation en levant arbitrairement un gros impôt sans consulter les États Généraux, pour solder les prochains termes de la rançon du roi son père. Mais aussi il renouvela l'interdiction du prétendu droit de prise ou de réquisition forcée, et fit observer sévèrement cette défense. Il remit la monnaie sur le pied du temps de saint Louis, promit qu'on ne l'altérerait plus, et tint parole. Il avait sérieusement réfléchi sur cette matière, et compris l'absurdité d'un expédient qui, pour procurer momentanément quelque argent au prince, ruinait la propriété, le commerce et l'industrie, et, par conséquent, détruisait les ressources futures de l'État.

# HISTOIRE DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE FURNE. — JOUVET & C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.